



Bailleur sociaux et descrimination

Par **NANOU**, le **03/12/2010** à **10:04**

Bonjour,rnje voudrais savoir si il est possible de faire faire une enquete sur les bailleurs sociaux d'une régions pour descrimination.rnCar aucun de mes dossier de demande de logement hlm n'est passé en comission ,bien que tous mes dossier est étés déposés un mois avant la comission et que les bailleur m'aient certifié par écrit (je possède encore les écrits), que mes dossiers étaient complets.rnAprés les comission respectives de chaque bailleur, ils m'informent par courrier qu'il manquait un rib ou engagement manuscrit à solliciter le Fond Unique Logement ou autre suivant le bailleur.Sachant que le rib à été ajouté au dossier un mois avant et la réception de ce dernier avait été confirmé par un de leur employé et une fois encore j'ai les preuve de la réception de ce rib.rnrnMerci pour votre réponse.

Par **mimi493**, le **03/12/2010** à **14:24**

Voyez avec des associations s'il s'agit de discrimination raciale